

**Sujet :** [!! SPAM] [INTERNET] Projet CBN PITRES

**De :** Benoit BIVILLE <ben.tipp.a5@hotmail.fr>

**Date :** 11/07/2022 16:32

**Pour :** pref-projet-cbnpitres@eure.gouv.fr

Madame, Monsieur

Étant moi même Conseiller municipal, élu sur la liste de Mme le Maire Lambert , j'ai pu parcourir les dossiers et participer au diverses réunions autour de se projet et voté l'avis du conseil...

Au final on peut ainsi se rendre compte que diverses études on été réalisées sur un ancien projet d'implantation, projet bien plus lointain des habitations et du pôles santé sur la ZA.

Ces mêmes études ne montre pas clairement l'impact sur la faune et la flore présentes sur ces espaces. De plus le trafic routier engendré par cette nouvelle installation 300000t/ans est d'après moi très sous-estimé, le tout ne venant pas exclusivement de Normandie..... et comptant sur un port qui est toujours un projet.

Pour un projet se voulant d'implantation régionale c'est raté. Quid de la sécurité sur le rond point et la sur la Rd321 qui est déjà bien abîmé par le passage régulier en transit de PL.

Ces dernières années nous on montré que la première matière à protéger était l'eau, ce "petit" projet n'en consommera seulement 150000m3/ans... quels impacts pour nos nappes? Nos puisages? Quand au rejet, pas un mots, bien sûr tout les camions/engin de chantier ne perdent aucune fluide polluants...

Quand à la mention de matériaux inerte, travaillant moi même dans l'amiante j'ai de gros doute quant à la non pollution de ma ville et de ses sous-sols. Car en réalité beaucoup d'entreprises ne réalisent pas de diagnostic avant travaux ou démolition et beaucoup de réagréage, colle de carrelage,.... contiennent de l'amiante.

Que dire de la façon de faire de l'entreprise CBN qui tantôt montre un projet au conseil municipal, tantôt le dépose à l'agglomération...

Promets une maquette à l'échelle, puis montre un 3D du site sans l'environnement proche.

Se plaint d'avoir payer des aménagements routier (rond point sur Rd321) puis rechigne à effectuer le nettoyage des pistes soulevant des nuages de poussières.

Je finirai sur une note beaucoup plus personnelle, car depuis 20 mois nous nous battons ma femme et moi contre les nuisances sonores engendré par l'installation d'une pompe à chaleur chez notre voisine, 2 études acoustique, pas loin de 10000€ de frais de huissier, avocats et experts sans que cela n'ai encore abouti. Or l'étude acoustique dans le dossier révèle des incohérences avec ce qui pourrait se passer dans la réalité. Comment arrive t'on à faire moins de bruits avec une machine sortant plus

de 100DB à 12m de haut???

Vous l'aurez compris Mr le Préfet Filippini que je me suis abstenus lors de se vote n'ayant ni fois en ce projet, ni confiance en cette société.

J'ai nulle doute que votre décision tiendra compte de cette consultation dématérialisé qui plus est en période de départ en vacances.

Je vous pries de croire Mr le Préfet Filippini en l'assurance de mes respectueuses salutations.

Mr Benoît Biville

Conseiller municipal de Pîtres